



## Club Les Archers Biterrois

### Compte Rendu de réunion du Conseil d'Administration du 19 Novembre 2024

---

#### Membres présents :

- DELGADO Jean, *Président*
- SICARD Olivier, *Vice-Président*
- MOTTARELLA-SICARD Nathalie, *Secrétaire*
- JOUARE Christophe, *Trésorier*
- SOMSANITH Bruno, *Trésorier-adjoint*
- VAVOUIL Marc, *Secrétaire-adjoint*
- GABANYI Jozsef

#### Absents excusés :

---

#### Ordre du jour :

1. Compétition du 15 décembre 2024
2. Organisation du Noël des enfants
3. Organisation d'un moment festif pour les adhérents en début année 2025
4. Concours jeunes Vias du 23 novembre 2024
5. Sollicitation de la mairie pour le Téléthon de Béziers
6. Rédaction d'un Règlement Intérieur
7. Armoire à pharmacie
8. Achat de petits matériels
9. Lot de ciblerie 3D

#### Relevé de décisions :

Début de réunion à 19h30

1. Compétition du 15 décembre 2024

La date du 15 décembre 2024 avait été retenue au printemps dernier pour l'organisation d'une compétition (tir à 18m) à Béziers.

Le club de Narbonne organise à la même date une compétition avec remise de nombreux cadeaux

(dite compétition de Noël). Celle-ci a généralement un gros succès auprès des archers des clubs de l'ouest Hérault et de l'Aude qui risquent donc de ne pas se présenter à Béziers.

De même, le Club de Frontignan organise à la même date un concours qui va attirer les archers des clubs du montpellierain.

A noter que la mairie de Béziers sollicite le club des archers biterrois pour participer au téléthon sur le même week-end.

Dans ce contexte, les membres du CA décident à la majorité de ses membres de ne pas maintenir l'organisation de cette compétition à cette date inopportune.

Il convient de communiquer cette décision aux arbitres positionnés, aux adhérents, à la mairie, à la FFTA, aux clubs de Narbonne et Frontignan afin de préparer la future saison en concertation avec les clubs géographiquement proches, pour la fixation des dates si cela est possible. Un échange aura lieu avec l'ancien président afin qu'il nous indique les contacts qu'il avait déjà pris.

L'ancien président nous a informé sur le fait que le club est positionné pour l'organisation d'une compétition en extérieur au mois de mai 2025.

## 2. Organisation du Noël des enfants

Il est décidé d'organiser le Noël des enfants le samedi 14 décembre 2024 à 14 heures.

Des jeux seront organisés suivi d'un goûter

Les enfants et les adhérents seront sollicités pour cette journée festive.

## 3. Organisation d'un moment festif pour les adhérents en début année 2025

Il est décidé d'organiser un moment festif pour les adhérents le samedi 11 janvier 2025

Il est proposé d'organiser à cette occasion :

- un passage de flèches de progression et remise des distinctions
- un tir de la Saint Sébastien
- le partage de la galette des rois

## 4. Concours jeunes à Vias du 23 novembre 2024

Deux jeunes se sont inscrits à Vias.

Jean et Olivier seront présents à Vias afin de les encourager.

## 5. Sollicitation de la mairie pour le Téléthon de Béziers

Les membres du CA, à l'unanimité, sont d'accord, sur le principe, pour répondre favorablement à la mairie. Les membres sont sensibles à cette cause afin de participer à cet événement national permettant de financer des projets de recherche sur les maladies génétiques rares.

Le président prendra contact avec les services de la mairie afin de définir les conditions de la participation et les règles de sécurité.

Les adhérents seront sollicités pour participer à cette journée qui nécessitera la présence de plusieurs personnes et qui devrait être fédérateur pour les adhérents.

## 6. Rédaction d'un Règlement Intérieur

Il est proposé de réfléchir à la rédaction d'un règlement Intérieur du Club permettant de définir les éléments suivants :

- Les conditions d'accès au code de la porte d'entrée
- La présence minimale de 2 personnes dans la salle de tir
- Un code de bonne conduite
- La définition des conditions d'emprunt du matériel

Les membres sont d'accord sur le principe

#### 7. Armoire à pharmacie

L'armoire existante doit être renouvelée car elle contient des produits périmés.

Il est décidé d'acheter un nouveau kit et de placer l'armoire hors du bureau afin de permettre un accès à tous les tireurs en cas de besoin.

#### 8. Achat de petits matériels

Les membres du CA valide la nécessité des achats suivants :

Remplacement du peson qui a disparu très récemment : 7€26

2 cadenas pour la réserve extérieure et l'armoire des arcs : 6€98

Boite à clefs électroniques avec badges (pour suivi des ouvertures) : 37€96+7€

Barillet avec 12 clefs pour bureau : 16€28

#### 9. Lot de ciblerie 3D

Un lot de ciblerie 3 D qui ne correspond plus aux normes actuelles encombre la réserve extérieure.

Ces cibles appartenaient à l'ancienne section nature du club qui a ensuite créé son propre club à

Laurens. Il est décidé de prendre contact avec le club de Laurens afin de leur proposer de

récupérer ce lot de ciblerie et de voir avec eux si un partenariat est possible entre les 2 clubs.

Olivier se charge du contact et fera un retour en CA.

Fin de la réunion à 20h30.